

Descriptif du module 11

Domaine : Santé
Filière : Ostéopathie
Orientation :

1. Intitulé du module Intégration ostéopathique et diagnostique V 2024-2025

Code :
S.OS.SO.2111.FD.25

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS
5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

3. Prérequis

Avoir validé les modules 08-9-10-12-13 pour pouvoir se présenter à l'examen du module 11. En cas d'échec à l'un ou plusieurs de ces modules, l'étudiant-e doit répéter l'année.

- Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : Am1 Am2 Am3
B. Rôle Communicateur-trice: Bm1 Bm2 Bm3
C. Rôle Collaborateur-trice : Cm1 Cm2 Cm3
D. Rôle Manager : Dm1 Dm2 Dm3
E. Rôle Promoteur-trice de la santé : Em1 Em2 Em3
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : Fm1 Fm2 Fm3
G. Rôle professionnel-le : Gm1 Gm2 Gm3

Voir le document : Intégration Ostéopathique 2025-2030.pdf

5. Contenu et formes d'enseignement

Voir le document : Intégration Ostéopathique 2025-2030.pdf

Modalités pédagogiques : Cours magistraux Ateliers Self-learning

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : Oral Examen écrit QCM QAD Portfolio ECOS

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%). **L'ECOS final n'a lieu qu'une fois par an. En cas d'échec, l'étudiant-e répète son année.**

Au moins 60% des points devront être acquis pour chacun des ECOS pour valider le module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignants

Martin Spring
Anne Balmer Vorms
Jean-Baptiste Pellissier
Reto Luegstenmann
Marcel Paturel
Marco Gabutti
+ intervenants invités pour des conférences

Nom du responsable de module :
Marcel Paturel

Descriptif validé le

15 septembre 2025

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

